



La Ville de Monts recherche
un régisseur (H/F) à temps complet
par voie de mutation, détachement, nomination stagiaire

Sous la responsabilité du responsable du Pôle Événementiel, le régisseur (H/F) conçoit et supervise la mise en œuvre des dispositifs techniques nécessaires à la conduite de spectacles et de manifestations culturelles, événementielles et artistiques de la Ville de Monts. Il coordonne les solutions techniques en réponse aux exigences de sécurité, aux demandes des artistes et à la fiche technique de l'Espace Jean Cocteau

Activités principales :

Etudes techniques préalables à la réalisation d'un événement :

- Analyser des demandes et besoins du service culturel ainsi que des artistes et des compagnies
- Diagnostiquer des contraintes, fonctionnalités et des conditions d'équipement du lieu d'accueil
- Conduire des études techniques de faisabilité liée à chacune des manifestations et traduire les demandes en fiches techniques (adaptation technique)
- Concevoir et créer des installations techniques et artistiques
- Concevoir d'un plan d'implantation et recensement les matériels nécessaires à l'accueil des manifestations
- Évaluer et proposition des solutions comparées optimisant les moyens humains, économiques, matériels.
- Négocier des fiches techniques.

Planification des installations nécessaires à la réalisation des évènements :

- Planifier et coordonner des moyens humains et matériels nécessaires à l'organisation technique et artistique d'un évènement (temps de transport, montage, mise en œuvre, démontage des matériels).
- Coordonner les interventions des techniciens et contrôle de l'application des règles de travail, d'hygiène et de sécurité.
- Encadrer les équipes d'intermittents du spectacle.
- Contrôler la conformité des réalisations avec les fiches techniques.
- Assister aux répétitions et ajustement des moyens techniques aux contraintes de l'évènement.
- Mettre à jour les fiches techniques.

Gestion de la sécurité

- Établir un plan de charges lié à l'application des règles de sécurité pour un spectacle et un lieu d'accueil
- Alerter, le cas échéant, la collectivité sur les risques inhérents à une installation ou à un spectacle.
- Émettre un avis technique à la demande des autorités ou des commissions de sécurité
- Appliquer et faire appliquer les consignes de mise en sécurité de l'évènement
- Vérifier les installations et leur conformité et réaliser des visites de contrôle
- Organiser et contrôler les opérations d'entretien et de maintenance

Relations avec le public :

- Accueillir, informer, orienter le public en lien avec les autres personnels du lieu.
- Veiller au confort d'écoute et de vision du public
- Superviser l'application des consignes de sécurité et l'évacuation des lieux d'accueil en cas d'urgence

Référent technique du bâtiment :

- Contrôler, viser et diagnostiquer, en adéquation avec les autres services, les problématiques structurelles et infrastructurelles du bâtiment et du site (extérieur, accès, parking, parvis...).
- Proposer, concevoir en lien avec les autres services des améliorations techniques structurelles et infrastructurelles du bâtiment
- Effectuer les états des lieux entrants et sortants lors de locations de l'Espace culturel Jean Cocteau
- Intervenir avec tact auprès d'une personne agissant au détriment de sa sécurité et de celle des autres

Spécificités du poste :

Variabilité des activités :

- Les activités du régisseur général pourront être variables en fonction du type de manifestation, de sa durée et de son lieu. Si une grande partie des manifestations se déroule au sein de l'Espace Culturel Jean Cocteau, une partie peut également avoir lieu hors des murs.
- Le régisseur général agira à trois moments : en amont (faisabilité, préparation, organisation, pré-implantation et montage), pendant (coordination, réalisation et accueil) et en aval de la représentation (démontage, entretien, rangement et maintenance). De fait, le régisseur général pourra avoir la responsabilité d'un ou plusieurs événements en parallèle.
- Les missions de régisseur s'étendront sur des manifestations publiques portées par la collectivité (cérémonies, commémorations, vœux, événements publics...)
- Le planning est annualisé pour tenir compte des horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des spectacles et manifestations de la collectivité (nuits, week-ends inclus dans le planning annualisé)

Conditions d'exercice :

- Déplacements fréquents sur les lieux de spectacle
- Travail en équipe
- Rythme de travail soutenu,
- Pics d'activité en fonction de la programmation culturelle et événementielle

Type d'emploi

- Emploi permanent à temps complet
- Cadre d'emplois de recrutement : adjoints techniques
- Prise de fonctions souhaitée au 1^{er} juillet 2025

Profil :

Diplômes et expériences :

- Expérience sur un poste similaire
- Qualification et/ou diplôme dans le domaine des arts du spectacle, l'audiovisuel,

le cinéma, la production événementielle ou la gestion de projet, ou certification de formation de régisseur

- Titulaire du permis B et des permis nécessaires aux fonctions
- Détention des habilitations (électriques, travail en hauteur...) et autorisations de conduites nécessaires pour assurer les fonctions du poste (formations à prévoir le cas échéant)

Savoirs :

- Maîtriser le fonctionnement du secteur du spectacle dans toute sa diversité
- Détenir une bonne connaissance du vocabulaire technique de la régie
- Détenir une connaissance de base du matériel utilisé par les différentes régies
- Connaître la réglementation en matière de législation du travail, en hygiène et sécurité (Règles de travail en hauteur et habilitations...)
- Connaître les règles juridiques et techniques des contrôles de sécurité
- Connaître le cadre juridique de la responsabilité civile et pénale
- Connaître les interventions techniques d'urgence

Savoir-faire :

- Savoir lire comprendre et appliquer les notices techniques des matériels, les plans d'évacuation des lieux de spectacle
- Savoir anticiper
- Savoir décider
- Savoir synthétiser
- Savoir travailler en transversalité avec les différents interlocuteurs
- Savoir encadrer une équipe (intermittents)

Savoir-être :

- Être ponctuel, réactif et disponible
- Être rigoureux et organisé
- Être doté de l'esprit d'équipe
- Être résistant au stress.

Candidatures

Commission de recrutement prévue le mercredi 18 juin 2025 après-midi :

Envoyer CV et lettre de motivation avant le 6 juin 2025 à l'attention de :

Monsieur le Maire

Mairie de Monts,

Service Ressources Humaines,

2 rue Maurice Ravel,

37260 MONTS

ou par mail drh@monts.fr

Pour tout complément d'informations, vous pouvez joindre le responsable culturel au 06 07 82 57 26.